



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le 18 février 2013, à 19 h 30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Absent
	Julie Diotte (vice-présidente)	Présente
	Martin Lebeau	Absent
	André Hamel	Absent
	France Ayotte	Présente
	Hélène Kabis	Présente
	Chantal Gemme	Absente
	Nathalie Lortie	Présente
	Marie-Josée Fiset	Absente
	Louise Thibault	Absente
Organisme extérieur (1)	Dominique Bertrand	Présente
Direction d'école(1)	Chantal Labelle	Présente
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Absent
	Vacant	-
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	Présente
Personnel de soutien (1)	-	-
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Hélène Gladu	Présente
	Représentant de la direction générale	
Secrétaire	Nicole Laflamme	Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 40, madame Julie Diotte constate que le quorum n'est pas atteint, et propose aux membres d'ouvrir l'assemblée sans adopter les résolutions.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Reportée au 8 avril 2013

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2013

Reportée au 8 avril 2013

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

4. SUIVIS

Madame Diotte informe les membres que la résolution #17 2013-01-14, concernant la pondération des étapes pour les bulletins, a été déposée à la dernière rencontre du Comité de parents.

Les points du 12 décembre 2012, et celui du 14 janvier 2013 seront reportés le 8 avril 2013.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Diotte explique aux membres qu'un exercice de mise en situation, sous forme d'ateliers, a été fait pour permettre aux parents de mieux comprendre la complexité du dossier des frais chargés aux parents.

CONSULTATION

6. OFFRE DE SERVICES ÉDUCATIFS EN CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

N'ayant pas atteint le quorum et, à la demande des membres, madame Gladu explique le document, tout en répondant aux questions de ceux-ci.

Pour l'année 2013-2014, elle mentionne les deux changements apportés :

- L'appellation de certains groupes (troubles envahissants du développement, déficience intellectuelle légère, déficience langagière), qui permettra de faire les regroupements en fonction des besoins de l'élève, et non en fonction des diagnostics médicaux.
- La non-catégorisation pour les parcours FPT et FMS qui permettra aussi de faire les regroupements en fonction des besoins de l'élève.

Une modification quant au nombre de groupes au secondaire, a été transmise aux membres.

Comme il n'y a pas quorum, les parents présents demandent que leurs commentaires soient déposés même s'il leur est impossible d'en faire une résolution.

Madame Ayotte, membre parent, souligne que le Service des ressources éducatives porte la mission de sa politique EHDAA. Elle ajoute qu'elle est très satisfaite de l'ouverture qui se crée en fonction de la nouvelle appellation de certains groupes EHDAA.

Tous les membres présents appuient son avis.

DÉCISION

Néant

INFORMATION

7. PROCÉDURE DE CLASSEMENT POUR L'ADAPTATION SCOLAIRE

Madame Gladu informe les membres que, dans le passé, il y avait 3 documents différents et que, cette année, ceux-ci ont été condensés, en un seul, pour faciliter la compréhension.

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

Madame Diotte fait la lecture de l'accusé de réception du MELS, de la résolution concernant la pondération des étapes pour les bulletins envoyé à madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, le 31 janvier 2013.

10. QUESTIONS DIVERSES

Madame Gladu transmet aux membres qu'il y aura des fontaines d'eau installées à l'entrée de la Commission scolaire des Patriotes. Elle ajoute qu'il est très important de favoriser l'implantation de la politique sur les biens durables, et que, en conséquence, il n'y aura plus d'achat de bouteilles d'eau.

11. PROCHAINE RENCONTRE : 8 avril 2013

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance à 20h 47.

MADAME JULIE DIOTTE

Vice-Président

MADAME HÉLÈNE GLADU

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

Télécopieur : 450 441-9280

c.c. Direction générale

Président du Comité de parents